

UFC Que Choisir Vallée de Montmorency

PV de l'AG 2021 (du 10 mars 2022)

Début de l'AG

L'association a 44 ans.

Contrairement à l'année particulière de 2021 (Covid), cette année l'AG ne se tient pas en visioconférence mais en présentiel, au Centre culturel du Forum de St Gratien. Les adhérents ont reçu une convocation nominative envoyée le 4 février 2022, ref RC2022-27, par courrier postal, avec ordre du jour et pouvoir.

*

Monsieur Cima ouvre la séance à 19h10

Décompte des présents et des pouvoirs (5 maximum par présent d'après les statuts) : 14 présents et 68 pouvoirs valablement exprimés, ce qui donne : 82 adhérents présents ou représentés.

Nombre d'adhérents à jour de cotisation : 223 contre 318 l'an dernier. La principale cause en est les retardataires.

Explication par notre trésorière, Mme Dagnat : « Nous avons fait une relance en fin d'année. Les retardataires ont versé leur cotisation au début de 2022 et ne seront donc comptabilisés que pour 2022. Il y a déjà 70 adhérents en 2022 contre 25 à la même époque en 2021. »

Rapport moral par M Cima

Actions, représentations

1-Enquêtes nationales

En 2021, avec l'UFC national, nous avons réalisé une enquête « circuits courts » à grande échelle. Les résultats seront dans notre prochain bulletin local ainsi qu'une enquête de relevés de prix.

2-Actions locales

En octobre, M. Riskey a monté une « conférence débat » sur le thème « arnaques et prévention ». Il l'a présentée à la salle des fêtes de Deuil, avec Mme Haddak et M Dumolin, devant plus de 50 personnes visiblement enchantées par la prestation.

La conférence devrait être refaite en 2022, dans une autre ville.

Une autre conférence est prévue et actuellement à l'étude par M Riskey et Mme Azerad. Le sujet : gérer son budget : une mode ou une nécessité ?

3-Actuellement nous sommes membres :

-du Conseil d'Exploitation de l'agglomération des villes du Valparisis où nous siégeons dans la commission sur l'assainissement (M Cima).

-de la Commission départementale de surendettement (M Riskey).

-de la CDAC 95, Commission départementale d'aménagement commercial : Implantation ou modification de grandes surfaces de vente de plus de 1000m² (MM Cima et Riskey).

-de la Commission des usagers de la clinique des Sources à Montmorency (M Cima).

-de la Commission des usagers de la clinique de Belloy en France (M Cima).

- de la Commission des usagers de la préfecture du 95 (M Riskey).
- de la Commission consultative des services publics locaux d'Eaubonne (M Riskey).
- de la Commission consultative des services publics locaux de Taverny (M Cima).

Intervention de M. Riskey

M Riskey donne alors des précisions sur le rôle de l'UFC Que Choisir Vallée de Montmorency à la Commission départementale de surendettement. Conférence de 45 minutes avec projection de diapositives PowerPoint. L'intervention est très appréciée par les présents.

Litiges (permanences, courrier, courriels)

A cause de la Covid-19 nous n'avons pas pu tenir toutes nos permanences litiges au Centre Culturel de St Gratien. La moyenne des personnes qui y sont venues (litiges et conseils) a été de 1 par permanence.

En 2020 notre AL avait considérablement augmenté le nombre de traitement de litiges en ligne (TLL) presque exclusivement traités par MM Du Bled et Riskey aidés par deux nouveaux bénévoles à l'époque : Mme Claudia Azerad et M Aimé Dumolin.

850 litiges traités ! Cette augmentation avait créé beaucoup de travail à certains d'entre nous et avait permis une augmentation du nombre d'adhérents de 33%. Cependant, en début d'année 2021, certaines remarques du président de l'UFC national nous demandant d'en faire encore plus, a démotivé l'équipe. Les bénévoles ne sont pas des « salariés gratuits » ! Le rythme 2021 s'en est trouvé nettement ralenti.

En 2021 l'association a ouvert et pris en charge 443 dossiers TLL. 389 dossiers TLL, incluant des dossiers ouverts en 2020, ont été clos. Il reste actuellement 242 dossiers TLL 2021 en cours.

A ces dossiers s'ajoutent 9 dossiers traités hors TLL.

Moyens de communications

- Notre site sur Internet (www.ufc-ul.org), l'un des premiers sites internet de l'UFC, a 23 ans. Il fonctionne bien. Il draine des « non adhérents » et nous permet de recevoir des courriels. Il a toujours un hébergeur gratuit... pour l'instant.

- Boite aux lettres. Cette année nous n'avons pratiquement pas eu de courriers postaux de non adhérents.

- Bulletin « **Consommateur du 95** » : Fin 2021, avec le n°163 nous en sommes à la 41^{ème} année de publication. Il est maintenant consultable, téléchargeables et imprimables à partir de notre site.

Relations avec les 2 autres AL du 95

Nous n'avons plus de relations officielles régulières avec les deux autres AL du 95, l'UD ayant été dissoute depuis plusieurs années.

Relations avec l'Union Régionale

En 2021, M Fouché et son suppléant, M Cima, y ont été élus au CA.

Intervention de M. Fouché

M Fouché fait un compte rendu de quelques minutes sur le rôle et les actions de l'UR.

Relations avec la Fédération

- Comme chaque année, l'UFC national nous demande un bilan fastidieux complet et complexe de l'activité de notre AL : nombre d'adhérents, d'actifs, depuis quand..., si nous avons un bulletin local, un site Internet... traitement de litiges en ligne...
- Participation aux réunions statutaires.
- M. Risse y a participé à l'AG de 2021.
- A la demande de l'UFC national nous avons planché sur le RGPD (début de son application).

Rapport financier par Mme Darnat, trésorière de l'association.

Il est ensuite procédé à la présentation du rapport financier par M Cima, Mme Darnat ne pouvant pas assister à la totalité de l'AG à cause de problèmes médicaux de son époux.

- Montant des cotisations : 28€ par an (1ère adhésion) et 23€ les années suivantes.
- Abonnement au **Consommateur du 95** : 4€ par an. Gratuit pour les adhérents.

Recettes 2021 :

Adhésions + Dons	5 614,00 €	
Subvention	2 472,12 €	
Remboursement UFC de frais enquête	116,67 €	
Bénéfice sur Abonnements QC	9,65 €	
	TOTAL RECETTES	8 212,44 €

Dépenses 2021 :

Timbres et téléphone	739,57 €	
Frais de déplacements	25,40 €	
Frais tirage bulletin	804,42 €	
Part fédérale	1165,65 €	
Fournitures bureau	334,45 €	
Assurances	614,87 €	
Cotisation UR (2019 à 2021)	33,00 €	
Frais d'AG	157,72 €	
Site Internet	18,79 €	
	TOTAL DEPENSES	3 893,87 €

Résultat positif de l'exercice 4 318,57 €

AU COMPTE AU 01/01/2021 16 627,32 €

AU COMPTE AU 31/12/2021 20 945,89 €

Compte Caisse d'Epargne 22 920,40 €

*

Commentaires de la trésorière, Mme Dargnat

-Nous n'adressons plus de carte d'adhérents (sauf sur demande) pour éviter les frais postaux. Cependant, il nous faudrait être plus attentif dans les relances pour les ré adhésions.

-Il y a plusieurs années, l'échéance était marquée sur l'enveloppe qui contenait le bulletin du "Consommateur"

-La plupart du temps, les adhérents versent leur cotisation au reçu du journal.

-Nous avons reçu une partie de la subvention DGCCRF pour 2020 en 2021 c'est pourquoi la somme est plus importante cette année.

-Moins de dépenses cette année : moins de frais de transport pour cause de COVID et moins d'investissement en matériel (en 2020 nous avons acheté un ordinateur).

Discussions à propos des deux rapports et propositions

Discussions sur les solutions pour faire venir de nouveaux adhérents et bénévoles.

Votes des rapports

Pour des raisons de facilités techniques, il est demandé aux présents, s'ils l'acceptent tous, de voter à main levée. **Accord unanime.**

Il est ensuite procédé, selon les statuts, au vote du quitus :

 Rapport moral : **adopté à l'unanimité des présents et représentés.**

 Rapport financier : **adopté à l'unanimité des présents et représentés.**

Prévisions

En 2022, notre objectif est de :

- Poursuivre le traitement des litiges et surtout ceux par Internet (TLL) avec Mme Azerad et une nouvelle venue que nous saluons (Mme Haddak), MM. Du Bled, Riskey et Dumolin.
- **Motiver des bénévoles pour distribuer des tracts sur les marchés et être au contact des consommateurs (renouer ainsi avec une habitude que nous avons il y a une vingtaine d'années et que nous n'avons pas réussi à remettre en place en 2021, à cause de la Covid-19)**
- Continuer la publication du **Consommateur du 95**
- Continuer à gérer notre site Internet.
- Continuer à faire les enquêtes nationales et locales.
- **Poursuivre la mise en place de conférences débats à thèmes dans le but de mobiliser certains adhérents et non-adhérents, tel que nous l'avons fait une fois en 2021 au sujet des « arnaques et prévention ». Ce pourrait être en présentiel et aussi en visioconférence avec l'application ZOOM.**

Renouvellement du CA

Conformément aux statuts, il est procédé au renouvellement du conseil d'administration. Cette année, un seul administrateur est sortant : M Cima. Il a candidaté pour sa réélection. A aussi candidaté Mme Azerad. Conformément aux statuts, les deux peuvent être élus.

Pour les mêmes raisons que celles énoncées au sujet du vote des quitus, il est demandé aux présents, s'ils acceptent tous, de voter à main levée. **Accord unanime.**

Il est procédé au vote pour le renouvellement des administrateurs.
Résultats : **Les deux candidats sont élus à l'unanimité des présents et représentés.**

Montant de la cotisation

Cotisation « adhérent » : Après discussion sur le montant des cotisations adhérents, vue la trésorerie positive, le conseil d'administration propose que les montants des cotisations soient reconduits pour 2022, à savoir :

- 28€ pour la première année d'adhésion ;
- 23€ pour chaque année suivante.
- 6€ pour les bénévoles dont l'implication est avérée dans les enquêtes, les litiges, les représentations... (cotisation votée en CA en 2021, après d'âpres discussions).

Résultat du vote : **adopté à l'unanimité des présents et représentés.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50. Elle est suivie par un Conseil d'Administration pour élire son bureau.

Conseil d'Administration faisant suite à l'AG du 10-3-2022

Présents : Mme Claudia Azerad, MM Raymond Cima, Thierry Du Bled, Pascal Fouché et Pascal Rissey.
Absente excusée : Mme Jacqueline Dagnat ayant donné pouvoir à M Cima.

Ordre du jour

- 1-Election du Bureau
- 2-Rappel au sujet de la gestion de la trésorerie

Début de la séance à 20h55, à la suite de l'AG

1-Election du Bureau

Après discussion, les trois membres du Bureau sont élus à l'unanimité des présents :

Président : M Cima

Trésorière : Mme Dagnat

Secrétaire : M. Fouché

2-Rappel gestion de la trésorerie

Il est rappelé que le président et la trésorière ont la signature au niveau des banques.
Aucun changement n'est demandé par les présents.

La séance est levée à 21h10

UFC Que Choisir Vallée de Montmorency

Membres du CA faisant suite à AG 2021 du 10 mars 2022

Président

M. CIMA Raymond

Trésorière

Mme DARGNAT Jacqueline

Secrétaire

M. FOUCHÉ Pascal

Autres membres du CA

Mme AZERAD Claudia

M. DU BLED Thierry

M. RISSEY Pascal